

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le vingt-huit août, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30 minutes, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : onze

Date de convocation du Conseil municipal : 14 août 2020

Nombre de vote : 11

PRESENTS : GONON Florence, VENERA Christophe, PINATEL François, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy,

EXCUSEE : JOUANNEAU Fanny (pouvoir à GONON Florence)

Secrétaire de séance : JOUANNY Michèle

Délibération n° 2020/40 : Modification du budget primitif 2020 – décision n°1

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le budget primitif 2020 voté le 17 juillet 2020 présente un déséquilibre des opérations d'ordre concernant les dotations aux amortissements. Il y a lieu d'équilibrer ces opérations en procédant à un ajustement des crédits en recette d'investissement.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de procéder modifications budgétaires ci-après :

Section d'investissement :

Recette compte 040/281531 – réseaux adduction d'eau :	+ 78,73 €
Total recettes investissement :	+ 78,73 €
Dépense compte 21/21531 – réseau d'adduction d'eau :	+ 78,73 €
Total dépenses investissement :	+ 78,73 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :

Date d'affichage :

